

Commune de Gabian
EXTRAIT DE DELIBERATION
Du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 19 Septembre 2018

L'an deux mille dix-huit, et le Mercredi 19 Septembre à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur BOUTES Francis, Maire de Gabian.

Présents : Mesdames FELIX Maryse, FLAMENT Chantal, GALZY Isabelle, JOURDAN épouse ROUSSET Agnès.

Messieurs ALLEMANY Christian, BOUTES Francis, FOREZ Daniel. SOULIE Christophe.

Procuration : de Madame HUGUEUX épouse GARRIGUE Sandrine à Monsieur FOREZ Daniel.

Membres absents : Madame PAILLES Pilar et Messieurs BERTHOMIEU Michel, PAGEOT Emmanuel.

Secrétaires de séance : Monsieur FOREZ Daniel.

59/2018 : Compte rendu d'activité ZAC des Moulins.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le rapport d'activités de l'opération ZAC des Moulins au 31/12/2017 qui précise l'avancement physique, financier, administratif et juridique ainsi qu'une note de conjoncture explicitant les enjeux de cette opération.

Le Compte rendu annuel prend en compte les évolutions :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal :

- **D'APPROUVER** le présent CRAC au 31 Décembre 2017 et notamment son bilan prévisionnel actualisé.
- **D'APPROUVER**, en conséquence, l'avenant à la concession d'aménagement ayant pour objet(s) :
 - o D'acter la non réalisation de la tranche 2 dans le cadre de la concession.
 - o De surseoir l'acquisition par la ville des terrains acquis sur ladite.
- **D'APPROUVER** la liste des acquisitions et celle des cessions de l'année 2017.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le présent CRAC, et l'avenant à la concession d'aménagement.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette délibération.

Le Maire,


Francis BOUTES
